

LICENCE

MENTION DROIT

Lieu de la formation

Angers et Cholet

Chiffres clés

Taux de réussite
de la licence
en trois ans : **83 %**

Contacts

L1
licence1deg@contact.univ-angers.fr
L2/L3 & L3 **parcours adm publique**
l2l3droit@contact.univ-angers.fr
Campus de Cholet
scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

Responsable générale de la formation

Marc BOUVET
marc.bouvet@univ-angers.fr

Responsables d'années

L1 - Erwan SOMMERER
erwan.sommerer@univ-angers.fr
L2 - Philippine LOHEAC-DERBOULLE
philippine.loheac-derboulle@univ-angers.fr
L3 **parcours droit** - Marc BOUVET
marc.bouvet@univ-angers.fr
L3 **parcours administration publique**
Eva BRUCE-RABILLON
eva.bruce@univ-angers.fr
Campus de Cholet
L1 - Eva BRUCE-RABILLON
eva.bruce@univ-angers.fr
L2 - Nicolas Le rudulier
nicolas.lerudulier@univ-angers.fr
L3 - Flore GASNIER
flore.gasnier@univ-angers.fr

Site web

www.univ-angers.fr/deg
www.univ-angers.fr/cholet



plus d'informations sur la formation
en scannant le QR code



Objectifs

La licence de droit vise à former, en trois ans, les étudiants aux **sciences juridiques**. Les enseignements fondamentaux, à la fois théoriques et pratiques, sont nombreux et font l'objet, en Master, d'une spécialisation approfondie : droit civil de la famille, droit privé des contrats, droit pénal, droit du travail, droit fiscal, droit constitutionnel, droit administratif, droit international et communautaire, histoire du droit.

D'autres disciplines sont enseignées afin de faciliter une meilleure appréhension de l'environnement juridique: économie, sociologie, science politique, etc. Les langues, spécialement l'anglais, sont également étudiées car **le langage et la culture juridiques de nos voisins européens doivent être maîtrisés dans un contexte de mondialisation**.

Les enseignements proposés s'appuient en outre sur les axes de recherche du Centre Jean Bodin, laboratoire de recherche en droit et sciences politiques. L'objectif pédagogique de cette formation est d'assurer l'acquisition d'un niveau élevé de connaissances de manière à attirer les meilleurs des bacheliers, tout en permettant à chacun de progresser en fonction de sa formation et de son niveau initial

Aide à la réussite

Depuis la rentrée 2016, l'UA a lancé un **Dispositif d'accompagnement à la réussite et la réorientation des étudiants** (DARRE). Il permet aux étudiants boursiers et aux titulaires d'un bac technologique ou professionnel de bénéficier de séance d'accompagnement méthodologique et de tutorat en 1re année. Ce projet ambitionne de mieux préparer le public cible au passage dans l'enseignement supérieur et de lui permettre une orientation réussie. L'inscription se fait sur toute l'année.

Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

Le débouché le plus fréquent est la poursuite d'études en Master de Droit privé, de droit des affaires ou de Droit public.

À la fin de la L2 Droit, possibilité de s'orienter vers la L3 «parcours Administration publique», la licence professionnelle «Métiers du notariat» ou la licence professionnelle «Métiers des administrations et des collectivités territoriales».

Types d'emplois accessibles en fin de L3 «parcours Droit» et L3 «parcours Administration publique» :

- services juridiques et contentieux des entreprises, banques, assurances, administrations et associations, administration du personnel ;
- conseil et/ou assistance au sein de services ou cabinets juridiques : immobilier, cabinets d'avocat, de mandataires de justice et d'administrateurs judiciaires, études d'huissiers, de notaires... ;
- concours du service public (gendarmerie, police, inspecteur des impôts, inspecteur du travail, greffier, douane, etc.).

■ Public visé

- Accès en première année : Baccalauréat - DAEU A - capacité en droit.
- Possibilités d'admission en cours de licence par validation d'études et validation de l'expérience professionnelle.
- Accès en L3 « parcours Administration publique » : avoir obtenu 120 crédits ECTS et admission sur dossier pour les candidats non issus de L2 Droit.

■ Programmes

La formation donne aux étudiants les connaissances juridiques et la méthodologie juridique fondamentales par le biais de cours et de travaux dirigés (avec l'apprentissage progressif de la dissertation, du commentaire de texte et d'arrêt, de l'exposé écrit et oral, et du cas pratique). D'autres disciplines sont également enseignées afin de faciliter une meilleure appréhension de l'environnement juridique.

Ces deux types d'UE se distinguent de la façon suivante :

Les UE fondamentales comprennent des enseignements qui sont obligatoires et sont suivis dans un ordre spécifique. Ces UE figurent sur le contrat pédagogique : introduction générale au droit, droit constitutionnel, histoire des institutions, institut

Les UE à choix encadrés comprennent des enseignements à choisir dans une liste variable selon l'année d'étude. Ces UE figurent sur le contrat pédagogique. La plupart des enseignements des UE à choix encadrés non retenus lors de l'inscription pédagogique annuelle de L1 peuvent être choisis en L2 ou L3

Ces enseignements portent sur des **compétences disciplinaires**, liées aux matières centrales du Droit, et les **compétences transversales**, liées à des matières complémentaires, tout aussi importantes et destinées à élargir les connaissances.

Un même enseignement peut être divisé en deux modalités : les **Cours Magistraux (CM)** et les **Travaux Dirigés (TD)**.

Le langage et la culture juridiques de nos voisins européens devant être maîtrisés dans un contexte de mondialisation, des cours de langues (anglais ou espagnol) sont enseignés tout au long des trois années.

Un cours fondamental de Culture numérique est enseigné en L3 « parcours Droit » et L3 « parcours Administration publique ».

L3 parcours Administration publique, formation hybride en partie à distance.

L'année est organisée en 5 périodes de 6 semaines. Dans chaque période ont lieu des contrôles continus et des examens en présentiel. Des temps d'apprentissage en présentiel (regroupements) sont organisés chaque période. Les enseignements sont organisés en unités (fondamentales, complémentaires, supplémentaires) et sont affectés d'un coefficient et d'ECTS. Les étudiants pourront de plus valoriser des stages, des expériences professionnalisantes, des projets tuteurés ou passer un grand oral.

L'évaluation des étudiants prend essentiellement la forme de contrôles continus en distanciel. Seuls les enseignements de droit constitutionnel et de droit administratif donnent lieu à des examens écrits en présentiel. Tous les contrôles se déroulent régulièrement dans le cadre des périodes.

■ Stage | Mobilité internationale

L'inclusion de stages d'observation optionnels dans les programmes de formation sensibilise les étudiants à la nécessité de se familiariser avec l'entreprise, le tribunal, ou les structures professionnelles juridiques.

Par ailleurs, en L3, les étudiants ont la possibilité d'effectuer une mobilité internationale (un semestre ou une année d'études) dans le cadre de partenariat avec des universités en Europe (Erasmus) mais également hors Europe.